

Suite à nos interventions en CT et à notre communication du 14 septembre, le chef SE a décidé le 18 septembre d'infléchir la position du SNA concernant l'extension de la R71E. Cette extension au Sud aurait réduit la capacité du secteur ME et potentiellement posé des problèmes de sécurité.

Dans cette démarche, une nouvelle étape a été franchie. **Un courrier de la DO a été adressé au Directeur de la Circulation Aérienne Militaire** pour demander de :

« maintenir les zones R71 de Salon-de-Provence dans leur configuration actuelle ».

Cela induit également un statu quo concernant la R71B. Il faudra donc publier un SID spécifique pour les départs Nord en 13 ayant un RFL < 145.

Il s'agit d'un dossier long et complexe. Il n'est pas encore totalement réglé. Comme depuis le début, nous continuerons nos efforts afin de garantir que nos conditions de travail soient optimales.

Nous nous réjouissons que nos démarches portent leurs fruits. Nous remercions ceux qui nous ont fait confiance pour défendre nos conditions de travail.

